Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260605-D2026022-DE

2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame DOYEN Virginie, Maire.

Date de convocation : 29 mai 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, Mme Sophie Lachaize

Mme Elizabeth MOAL, Mr Aurélien CHARRIERE

Mme Le Bournault Marie Christine

Absent : Mr Le Disez Mikaël, procuration à Virginie Doyen

Secrétaire de séance : Mme Elizabeth Moal

Délibération 2026-022

Objet : Subvention « le chaudron musical »

Mme la maire fait part à l'assemblée que l'association « Le Chaudron Musical » organise un concert à l'église dans le cadre de la valorisation des travaux de cette dernière.

Mme le maire propose le versement d'une subvention de 500€ à l'association afin de couvrir les frais de représentation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Valide la proposition de Mme le Maire
- Autorise le versement du subvention de 500€ à l'association « Le Chaudron Musical »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Virginie DOYEN

MAIRIE de LOC-ENVEL Côtes d'Armor 22310

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260605-D2026022-DE